



Parc des Sports Pierre de Coubertin
Salle d'Armes Didier Flament
Rue Mirabeau
59420 MOUVAUX
☎ 0783636742
<http://ecmouvallais.free.fr>

Rapport d'activité de la saison 2019/2020

Le Conseil d'Administration élu lors de l'AG s'est réuni le **4 juillet 2019**, il a réparti les différents postes comme suit :

Président : Yves VERHAEGHE,

Vice-président : Hachemi SASSI,

Secrétaire : Anne-Sophie LEBLON,

Trésorier : Sébastien COUSIN,

Responsable Informatique : Vincent BEGUERY,

Site Internet : Clémence LEBLON et Pierre BEGUERY,

Autres membres : Anne ISTRIA, Rolande POLNECQ, Marion DUPRIEZ.

Ce nouveau conseil d'administration a été, comme d'habitude, déclaré à la Préfecture.

Le **30 août** nous avons comme chaque année assisté (et participé) à la journée du sport Mouvallais, qui a permis de contacter pas mal de jeunes qui se sont ensuite inscrits chez nous pour la saison.

Comme prévu lors de l'Assemblée générale annuelle du 28 juin 2019, le club a repris ses activités le mercredi **4 septembre 2019**. Plusieurs membres du CA sont intervenus pour aider aux nouvelles inscriptions, en particulier notre secrétaire et notre trésorier, et d'autres : Merci.

Nous avons reçu courant juillet les documents de la mairie correspondant aux nouvelles conventions de Partenariat et d'utilisation des salles municipales, qui ont été renvoyés le 28 juillet. Signature le samedi **14 septembre 2019** à la mairie, par Anne ISTRIA, en l'absence d'Yves VERHAEGHE.

Nous avons également procédé en juillet avec le nouveau trésorier, qui remplace donc Jean-Pierre RENIER, au transfert des comptes sur l'agence Crédit Mutuel de Mouvaux (au lieu de Linselles) et à la modification des signatures, ainsi qu'à une demande carte bancaire au nom du club, et qui sera détenue par notre Maître d'Armes, lui permettant de régler notamment les frais de déplacement (et lui évitant de payer et de demander un remboursement).

Le club a donc repris son activité normale ou presque avec le départ de notre 3^{ème} Maître d'Armes : Lucas ABDELLAH, désormais salarié chez « Léon Paul » et également aux clubs de Haubourdin et Marcq-en-Baroeul. Nous le regrettons mais comprenons son choix. Donc le lundi soir fermera provisoirement, et Pierre DRUON et Stéphane DELANGAIGNE travaillerons comme auparavant, Stéphane prenant en charge à la place de Lucas le mercredi après-midi.

Les subventions municipales ont été payées cet été ce qui représente au total 5 064 € pour la saison. Reste un solde de frais de déplacement, mais le bilan est donc largement positif, après un léger déficit la saison précédente.

Le Comité Régional des Hauts de France nous propose d'organiser une compétition le dimanche 2 février 2020, qui sera comme l'an passé, une épreuve de Sabre pour les filles et garçons <11, 13, 15, 20 ans en individuel, la mairie de Mouvaux a déjà donné son accord, et comme d'habitude un courrier a été envoyé, par la mairie et par nous aux clubs d'arts martiaux dont nous utiliserons aussi la salle ROUGE. Comme le Comité Départemental organise aussi une rencontre des débutants le samedi 1^{er} février 2020, nous nous sommes aussi portés candidats, et avons été désignés.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à nouveau les **18 octobre et 13 décembre 2019** pour différents sujets de gestion, notamment l'abandon provisoire d'une tenue de club, le fabricant contacté l'an dernier ayant fait défaut, nous avons dû rembourser nos licenciés, et avec la compétition qui s'annonce, nous n'aurons pas le temps de nous en occuper, comme après février il y aura les vacances d'hiver, il vaut mieux différer ce projet à la prochaine saison, Anne qui s'en était chargé promet de rechercher d'autres contacts. Donc sujet essentiel la préparation des journées des 1^{er} et 2 février 2020, avec répartitions des différentes tâches techniques, achats, organisation, invitations. Le site internet fonctionne bien, Pierre DRUON remplit régulièrement les pages sportives avec les résultats des jeunes du club, agrémentées de photos, et Clémence l'aide dans cette tâche.

Le **8 janvier 2020** nouvelle réunion du CA qui permet d'affiner les différents points pour l'organisation des compétitions des 1^{er} et 2 février.

Le **9 janvier 2020** Hachemi et Yves assistent à la cérémonie traditionnelle des vœux de la municipalité, ce qui permet de saluer et de remercier toute l'équipe municipale.

Le **1^{er} février 2020 rencontre départementale** des jeunes débutants organisée pour le Comité Départemental d'Escrime du Nord, elle rassemble au club 85 jeunes de 7 à 10 ans environ le samedi après-midi, au fleuret et au sabre, pour des assauts arbitrés par des jeunes arbitres en formation, puis un goûter et une médaille souvenir pour tous.

Le **2 février compétition régionale de sabre** individuel pour jeunes filles et garçons de moins de 11, 13, 15 et 20 ans. 90 escrimeurs des Hauts de France se sont rassemblés chez nous et dans la salle d'arts martiaux, préparée comme chaque année par les services techniques de la ville que nous remercions comme chaque année pour leur aide si précieuse.

Ces 2 journées grâce à l'aide du CA et de nombreux membres du club, ont été un vrai succès, un grand merci à tous, les recettes de la buvette sont un vrai plus aussi pour notre association, même après déduction des frais d'achats de buffet et des récompenses.

Nous devons nous retrouver pour un CA de bilan après les vacances d'hiver ... mais notre club a fermé comme toute la France en **confinement le 17 mars à 14 heures**, nous comptons à cette date 116 licenciés !

Les installations devenant inaccessibles, et malgré la **fin du confinement le 11 mai**, comme la Fédération Française d'Escrime, les Comités régionaux et départementaux ont annulé toutes les compétitions internationales, nationales et régionales, et que les conditions d'accès aux complexes sportifs étaient impossibles jusqu'à fin juin, nous avons donc prévenu tous nos licenciés que nous ne pouvions pas reprendre la saison, et que nous reprendrions contact avec eux courant juin. La Visio-conférence organisée le **24 juin** par le Comité Régional nous a donné toutes les directives d'hygiène et de protections, et a été très pessimiste sur le redémarrage de la saison en septembre !

Nous avons réussi à obtenir de la mairie l'autorisation de réunir un CA très limité et avec distanciation importante et règles d'hygiène strictes, et nous sommes retrouvés les **16 et 24 juin 2020**, en CA au club. Nous ne pouvions pas organiser d'AG (initialement prévue le 26 juin), et avons décidé de reprendre l'activité du club à la rentrée du **7 septembre 2020**, et avons organisé avec l'accord de la mairie des permanences pour pré-inscription avec nos licenciés les 24, 26 juin, et 2, 4 et 5 septembre. Il fallait avec les nouvelles règles prévoir d'acheter un grand nombre de matériel de prêt pour respecter les règles d'hygiène imposées, donc prévoir des cautions pour toutes ces pièces. Et afin que nos licenciés qui n'avaient pas pu venir au club pendant près de 3 mois ne soient pas trop pénalisés, nous avons décidé en CA à l'unanimité une ristourne de 45,00€ pour tous ceux qui resteraient fidèles au club.

A la reprise de septembre, les conditions sanitaires nous ont interdit d'organiser notre AG comme nous l'avions initialement envisagé, puis le 1^{er} couvre-feu, et le nouveau confinement ont achevé cet espoir.

Yves VERHAEGHE, président de l'Escrime Club Mouvallois. 24 janvier 2021.

